

Réunion restreinte du 23 mars 2021

P.V. n° 7

Président : M. DEMARET.

Présents : MM. DENIAU – LEYGE.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD.

CHAMPIONNATS

U18 REGIONAL 2

Match n° **22492371** – Poule C – C.M.O. Bassens / Alliance Foot 3B du 24/10/2020

La Commission prend note du P.V. de la C.R. des Litiges et Contentieux du 29/10/2020 qui **donne match perdu à l'équipe de C.M.O. Bassens (0 but, -1 point) pour en attribuer le bénéfice à celle d'Alliance Foot 3B (3 buts, 3 points).**

Le Président,
Patrick DEMARET
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 23/03/2021 par la Secrétaire Générale, Madame Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.